

### ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES



#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

##### CCPLL

#### ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LALBENQUE LIMOGNE ET ABROGATION DES CARTES COMMUNALES

Par arrêté en date du 12 février 2024, Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays de Lalbenque Limogne (CCPLL) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CCPLL et à l'abrogation des Cartes Communales de Bach, Bergant, Cénevières, Crégols, Cremps, Escamps, Esclauzels, Laburgade, Lugagnac, Montdoumerc, Varaire, Vaylats, Vidailiac.

Par décision n°E23000162/31 en date du 14 décembre 2023, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse a désigné une commission d'enquête composée de Monsieur Marc CHOUCAVY, en qualité de Président, Monsieur Christian NIVAL et Monsieur Jacques GAURAN en qualité de membres titulaires, Monsieur Pierre FAURE, en qualité de membre suppléant.

L'enquête se déroulera du **lundi 25 mars 2024 à 9h00 au mardi 30 avril 2024 inclus à 12h00, date et heure de clôture de l'enquête, pour une durée de 37 jours consécutifs.** Le siège de l'enquête publique est fixé au siège de la CCPLL : Maison communautaire, 38 place de la Bascule, 46230 Lalbenque

L'ensemble du dossier soumis à enquête publique sera mis à disposition du public : au siège de la CCPLL sur un support papier et sur un poste informatique dédié ; sur le site internet de la CCPLL : cc-lalbenque-limogne.fr ; dans les mairies des 23 communes membres seront disponibles le règlement écrit et graphique (zonage de la commune concernée) sur support papier.

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences suivantes.

#### Date, Lieux et horaires

##### Le lundi 25/03/24

- 9h-12h : Commune de **Lalbenque**: Salle polyvalente

- 14h-17h : Commune de **Limogne-en-Quercy**: Mairie

##### Le mercredi 03/04/24

- 9h-12h : Commune de **Flaujac-Pujols**: Mairie

Commune de **Varaïre**: Mairie

- 14h-17h : Commune de **Esclauzels**: Salle culturelle

##### Le samedi 13/04/24

- 9h-12h : Commune de **Lalbenque**: Salle polyvalente

##### Le vendredi 19/04/24

- 9h-12h : Commune de **Vaylats**: Mairie

Commune de **Cénevières**: Salle culturelle

- 14h-17h : Commune de **Vaylats**: Mairie

Commune de **Montdoumerc**: Mairie

##### Le lundi 29/04/24

- 9h-12h : Commune de **Limogne-en-Quercy**: Mairie

- 14h-17h : Commune de **Lalbenque**: Salle polyvalente

Toute personne souhaitant rencontrer un commissaire enquêteur peut se rendre à l'une des permanences de son choix, sur RDV le matin de 9h à 11h et l'après-midi de 14h à 16h. Les créneaux de 11h à 12h et de 16h à 17h sont sans RDV.

Le public pourra déposer ses requêtes et contributions, pendant la période d'enquête publique du lundi 25 mars 2024 (9h00) jusqu'au mardi 30 avril inclus (12h00) :

- **Sous format électronique, sur le registre dématérialisé** sécurisé dédié à l'enquête publique unique, à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5190>

- **Sur les registres papiers d'enquête**, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par les membres de la commission d'enquête ouverts au siège de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque Limogne, ainsi que dans les 23 communes membres, aux jours et heures d'ouverture habituels

- **Par courrier électronique** à l'adresse mail suivante : [enquete-publique-5190@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5190@registre-dematerialise.fr)

- **Lors d'un rendez-vous avec un commissaire enquêteur** fixé depuis <https://www.registre-dematerialise.fr/5190> ou par téléphone (secrétariat de la CCPLL : 05 65 24 22 50) ou sur un créneau sans rendez-vous

- **Par courrier adressé à Monsieur le Président de la commission d'enquête**, Communauté de communes du Pays de Lalbenque Limogne, Maison Communautaire, 38 place de la Bascule, 46230 Lalbenque avec une réception avant la clôture de l'enquête.

**Il ne sera pas tenu compte des observations et des propositions émises par d'autres voies que celles indiquées ci-dessus et en dehors de la période d'enquête publique unique** réalisée du lundi 25 mars 2024 à 9h au mardi 30 avril 2024 à 12h. L'ensemble des observations et des propositions du public formulées par n'importe quel des cinq moyens listés ci-dessus sera consultable par le public sur le registre dématérialisé d'enquête publique unique.

A l'issue du délai fixé à 30 jours à compter de la clôture de l'enquête publique, Monsieur le Président de la commission d'enquête transmettra son **rapport d'enquête unique ainsi que ses conclusions motivées sur chacun des projets** soumis à l'enquête publique unique au Président de la communauté de communes et seront tenus à disposition du public pendant un an dans les mairies et au siège de la CCPLL et sur son site internet.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLUI arrêté sera ajusté pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et consultées, des observations du public formulées pendant l'enquête publique et du rapport et conclusions de la commission d'enquête. Le PLUI et l'abrogation des cartes communales seront ensuite soumis pour approbation au Conseil Communautaire.



**ALMV**  
**AVOCATS D'AFFAIRES**  
215, Place Victor Hugo  
46000 CAHORS

#### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant PV de l'AGO du 29/02/2024, les associés de la société **MARILLOU**, SAS en liquidation au capital de 10 000 euros dont le siège social est à 18 Boulevard Gambetta 46000 CAHORS et le siège de liquidation 796, Mas de Pegourdy 46150 CRAYSSAC, 809 408 164 RCS CAHORS, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mme Janine RODRIGUES de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de CAHORS, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Le liquidateur



**Christine HERBET**  
**et Philippe HERBET**  
Notaires associés  
BP 10006  
46120 LACAPELLE MARIVAL

#### TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

**BOCAJ NORMAND**  
Société civile immobilière au capital de 380 000 €  
Siège social : **LE BASTIT (46500)**  
Hameau Le Coujet  
911 309 714 RCS CAHORS

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 février 2024, il a été décidé de transférer le siège social de la Société à **GRAMAT (46500)** 606 Route de l'Oustalou à compter du 29 février 2024, l'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis.



**FIDUCIAL**  
**SOFIRAL**  
2 Impasse René Couzinet  
31500 TOULOUSE

**SARL FRANCOUAL**  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 7 622,45 euros  
Siège : **Le Bourg, 46320 REYREVIGNES**  
Siège de liquidation : 452 route de Livernon 46320 REYREVIGNES  
340 014 323 RCS CAHORS

L'AGE réunie le 31/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Pascal FRANCOUAL, demeurant 452 route de Livernon 46320 REYREVIGNES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 452 route de Livernon 46320 REYREVIGNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de CAHORS, en annexe au RCS.

Pour avis  
Le Liquidateur

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CAHORS du 20/02/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale :

#### LA PEPITE DU LOT

Siège social : 124 rue Nationale, 46000 CAHORS

Objet social : Café, bar, tapas, débit de boissons licence IV, restauration sur place ou à emporter, épicerie fine vente de boissons alcoolisées (cave à vin), Organisations d'événements, de concerts,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 8 000 euros  
Gérance : Monsieur Alexandre ARAR, demeurant Rue Jacques Brel, Résidence la Fontaine, Bat C n°145 46000 CAHORS Madame Virginie MUNTE, demeurant Rue Jacques Brel, Résidence la Fontaine, Bat C n°145 46000 CAHORS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CAHORS

**QUERCY INNOVATIONS**  
**DEVELOPPEMENT DURABLE**  
SARL au capital de 15000 euros  
Siège social :5020 Route de Soulié  
46090 AUJOLS  
RCS CAHORS 503 514 366

Le 24 Février 2024, l'assemblée générale extraordinaire a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 29 février 2024, a donné quitus au liquidateur M Michel BELON demeurant 397 chemin du communal 46000 CAHORS, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Cahors. Mention sera faite au RCS de Cahors.

Pour avis



**CHRISTIAN SERRES**  
NOTAIRE  
4 Allée d'Aquitaine  
46300 GOURDON

#### INSERTION — CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maitre Christian SERRES, Notaire associé de la SELARL dénommée « Christian SERRES, Notaire », titulaire de l'Office Notarial sis à GOURDON (Lot) 4, Allée d'Aquitaine, CRPCEN 46041**, le 26 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens avec clause d'attribution optionnelle au survivant entre : Monsieur Guy Gontran **CARLES**, Retraité de l'Éducation Nationale, et Madame Brigitte **COURBES**, retraitée de l'Éducation Nationale, demeurant ensemble à GOURDON (46300) 716 chemin des Fourniers. Monsieur est né à CAHORS (46000) le 15 juin 1953, Madame est née à GOURDON (46300) le 5 février 1956. Mariés à la mairie de GOURDON (46300) le 1er avril 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.

**BRIGHT AVOCATS**  
Avocats à la Cour  
16 Place St Georges  
31000 Toulouse

#### CLÔTURE DE LIQUIDATION

**HUMAN SPIRIT**  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège : **Le Pré d'Anglars, 46140 CASTELFRANC**  
Siège de liquidation : **Le Pré d'Anglars 46140 CASTELFRANC**  
498 598 812 RCS CAHORS-46000

L'Assemblée Générale réunie le 06/10/2023 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Yannick CASAGRANDE, demeurant Champ de Soulbie, 46150 Labastide-du-vert, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CAHORS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Cahors, du 16/02/2024 il a été constitué une Société par actions simplifiée

#### RIDE

Siège : 3 Chemin des Graves, 46090 ST PIERRE LAFEUILLE-46090  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 1 823 346 euros

Objet : la possession et à la détention des titres ou valeurs mobilières de filiales ou des participations de sociétés dans lesquelles elle se réserve d'intervenir pour contrôler la gestion, La gestion des ressources et des disponibilités du groupe  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. François SUDREAU, demeurant 579 Grand rue, 46090 MERCUES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CAHORS.

#### AVIS

**CHARLES LOFTIE**  
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée  
Au capital de 7 600 euros  
Siège social :  
Place Hugues Salel 46250 CAZALS  
445 332 372 RCS CAHORS.

L'AGE du 05/02/2024, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du 15/02/2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société est : CAWEAL Son objet social est modifié : l'activité de marchands de biens, mise en location de biens immobiliers, rénovation de ces biens,

Son siège social est transféré au lieu-dit les Places, 46250 LES ARQUES. Sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 600 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Monsieur Robert LOFTIE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ :Mme Alice LOFTIE Demeurant Les Place, 46250 LES ARQUES. DIRECTEUR GÉNÉRAL :M Robert LOFTIE demeurant Les Places 46250 LES ARQUES



**APS PISCINE 46**  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social et Siège de liquidation :  
720 chemin du Lard  
46090 LE MONTAT  
RCS CAHORS 828 614 495

Aux termes d'une décision en date du 23/02/2024, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Guillaume LAFRAGETTE, dmt 720 chemin du Lard 46090 LE MONTAT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31 octobre 2023. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de CAHORS, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le liquidateur.

**Les professionnels et les entreprises** : création d'entreprise, modification des statuts d'une société, changement de gérance, dissolution, transfert de siège social, appel à candidature pour un marché public, liquidation, etc.

**Les particuliers** : modification d'un contrat de mariage, changement de nom...

**La publication** doit être effectuée dans un JAL habilité dans le département où est situé le siège social de l'entreprise ou le domicile du particulier, au choix des parties.

Le non-respect des formalités de publicité peut entraîner la nullité des actes.